

Présentation du dispositif « Fermes pédagogiques »

« Depuis 1992, une commission interministérielle composée des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de la Jeunesse et des Sports et récemment de la Justice, veille au développement qualitatif des fermes pédagogiques.

Dans le cadre de cette commission et en raison de l'accroissement de la demande sociale et éducative autour de la découverte de la ferme, les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la pêche, de l'aménagement du territoire et de l'environnement et de la jeunesse et des sports ont jugé nécessaire de définir les structures et le rôle de fermes pratiquant un accueil pédagogique en termes d'objectifs et de publics. Ils ont aussi souhaité rappeler le rôle des services déconcentrés et de l'ensemble des partenaires institutionnels en matière d'actions éducatives, d'animation, d'accueil ainsi que de séjours pédagogiques. »

Dès 1999, dans un souci de valorisation de ressources de proximité, le CDDP/Canopé départemental, site de Périgueux, et la MSA ont envisagé la formation des exploitants agricoles à l'accueil des scolaires. Ces formations commencées en 2001 permettent aux participants d'être homologués « fermes pédagogiques ». Au fil du temps, le dispositif et les intervenants ont évolué. Aujourd'hui, le dossier est porté par la chambre d'agriculture et le groupe science départemental sous l'autorité de l'Inspection Académique.

La ferme pédagogique, par son élevage et ses cultures, est un outil au service de l'éducation du public, et plus particulièrement des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire. Les exploitations agricoles gardent leur fonction première de production. Elles permettent la découverte, à travers les élevages et les cultures, des métiers de la terre.

Ce site a pour objectifs de faciliter la rencontre entre les enseignants et exploitants agricoles, de les accompagner dans leurs démarches respectives. Il a l'ambition de favoriser les apprentissages de façon efficace, dans une démarche citoyenne ancrée dans un environnement immédiat, dans une perspective de développement durable.

